



## Compte-rendu de la CAP

# Contrôleurs des affaires maritimes

### 21 juin 2011

La Commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des contrôleurs des affaires maritimes s'est réunie Tour Pascal à Paris-La Défense le mardi 21 juin 2011 sous la présidence de Monsieur GRASZK, sous-directeur des personnels d'encadrement, maritimes et des contractuels.

#### **Désignation du secrétaire adjoint**

La CGT est désignée comme secrétaire- adjoint (tour de rôle entre les syndicats).

#### **Approbation du PV de la CAP du 23 novembre 2010.**

Le procès-verbal de la CAP du 23 novembre 2010 ayant été remis aux représentants du personnel lors de la pré-CAP du 20 juin, son approbation est reportée à la CAP de fin d'année.

#### **Réductions d'ancienneté au titre de l'année 2009**

( textes de référence: Arrêté du 19 oct 2010 fixant les conditions d'attribution des réductions d'ancienneté des personnels du MEDDTL et instruction de décembre 2010)

Les réductions d'ancienneté pour 2009 s'opèrent selon les mêmes dispositions qu'en 2008 avec toutefois la prise en compte des CAM de classe normale du 1er au 5è échelon ainsi que des CAM de classe supérieure détenteurs du 1er échelon.

Pour 2009, après application des règles de calcul de l'enveloppe au regard de la situation au 31/12, le nombre d'agents bonifiables est de 423 et le nombre de mois à distribuer est de 456 ainsi répartis :

	CAM CN	CAM CS	CAM CE	Total
Nombre d'agents bonifiés à 1 mois	112	48	66	226
Nombre d'agents bonifiés à 2 mois	28	14	16	58
Nombre d'agents bonifiés à 3 mois	4	2	4	10
Nombre d'agents bonifiés	144	64	86	294
Nombre de mois consommés	180	82	110	372
Reliquat				84

Dans la mesure où aucune proposition n'a été effectuée pour 69 agents (pas de remontée des propositions des chefs de service malgré de nombreuses relances) et compte tenu du reliquat de 84 mois, l'administration propose de distribuer un mois à chacun de ces agents.

Après discussion, relevant notamment la confusion qui règne dans de nombreux services en matière de pilotage des services suite à la RGPP, il est décidé d'accorder ces 69 mois et de reporter le reliquat de 15 mois sur l'enveloppe 2010.

Pour l'administration, l'objectif est de rattraper le retard dans la gestion des réductions d'ancienneté. La notification des réductions d'ancienneté au titre de 2009 doit être effectuée pour chaque agent par les services de gestion au plus tard en septembre 2011. Les retards de notification des réductions pour 2007 et 2008 devront donc être résorbés dans les mêmes délais.

Les représentants du personnel dénoncent la méconnaissance des règles de certains services qui ont déjà notifié les réductions de 2009 sans attendre l'avis de la CAP.

### **Mutations et détachements**

La circulaire MOBILITÉ 2010 du MEDDTL du 27 mai 2010 fixe les principes de gestion applicables à l'ensemble des agents. Les règles générales de gestion des mutations en CAP en découlent.

A noter qu'en cas de changement de spécialité, l'avis favorable est donné sous réserve d'une aptitude médicale pour les NAV/SEC et d'une formation .

Les agents stagiaires ne peuvent être mutés.

*Pour 2011, l'administration annonce que seuls 5 détachements entrants (hors du périmètre du MEDDTL) seront possibles dans le cadre du SERM (Schéma des Emplois et des Recrutements du Ministère).*

### **Mutation au 1<sup>er</sup> septembre 2011, sauf accord entre les services**

#### **Spécialité Droit social et Administration Générale**

##### **Mutation CAM**

<b>Nom .....</b>	<b>service d'origine.....</b>	<b>service d'accueil</b>
Gilles DE CONCHY .....	Réintégration après disponibilité .....	DIRM Marseille (gest crédits)
Cathy GUILLAUMEL .....	DIRM Marseille.....	DIRM Marseille (form Marit)
<i>sous réserve de la mutation de la SA titulaire du poste</i>		
Karim ALIANE .....	DIRM Marseille .....	Ec Aff Mar Nantes

### **Accueil en position normale d'activité titulaire (PNAT)**

<b>Nom .....</b>	<b>corps.....</b>	<b>service d'origine .....</b>	<b>service d'accueil</b>
Véronique DROCHON.....	SAE CS .....	DREAL PACA .....	DIRM Marseille (Aff Eco)
Johnny RAMALINGOM ....	SAE CE .....	DDE 974 La Réunion .....	DMSOI La Réunion(GMENIM)
<i>DMSOI =Direction de la mer Sud Océan Indien</i>			

### **Détachements**

#### **Agents d'autres corps du ministère (hors SERM)**

<b>Nom .....</b>	<b>corps.....</b>	<b>service d'origine .....</b>	<b>service d'accueil</b>
Laurence MOREAU.....	Ass sociale .....	DRIEA .....	Ec Aff mar Nantes
Jean JOSEPH .....	Off port adj ...	Port La Rochelle .....	DDTM/DML 44
<i>sous réserve de la mutation de la SA titulaire du poste</i>			

## Spécialité Navigation/sécurité

### Mutation CAM

Nom .....	service d'origine .....	service d'accueil
Hervé SIMON .....	DIRM Manche Est/ Mer du Nord CSN Granville .....	DDTM/DML 22 -ULAM Paimpol
Gregory CANU .....	DDTM 50 – ULAM Cherbourg .....	DIRM MEMN-CSN Le Havre
Bruno MORIN .....	DDTM 85 .....	Mayotte

1 poste a fait l'objet d'un vote aboutissant au refus de mobilité de la DIRM Manche Est/Mer du Nord à la DDTM 50 – Cherbourg) par l'administration évoquant la viabilité du service d'origine. Ce poste devrait être présenté au prochain cycle de mobilité.

### Détachements

#### Agents d'autres corps du ministère (hors SERM)

Nom .....	corps .....	service d'origine .....	service d'accueil
Jean-Louis PELLE .....	CTPB .....	DDTM 50- Cherbourg .....	DIRM MEMN CSN Caen
<i>CTPB=Contrôleur phares et balises</i>			
Hubert FONTAINE .....	CTPE .....	DDTM 50 -Cherbourg .....	DIRM MEMN CSN Granville
<i>CTPE=Contrôleur travaux publics de l'Etat</i>			

#### Agents d'autres ministères

Nom .....	corps .....	service d'origine .....	service d'accueil
Vincent LEBOEUF ..	Agent police fluviale ..	Ministère Intérieur Paris .....	DDTM 14 -ULAM Caen
Hervé LANGLOIS...	Agent de maîtrise ...	Ministère Jeunesse et Sports ....	DIRM NAMO CSN La Turballe

## Spécialité Pêches/Cultures marines/ environnement

### 2 postes vacants sans candidats.

Avis favorable de la CAP pour mutation de François PICOT, CAM NAV SEC muté du CSN Caen sur poste de TSE DDTM Caen en PNA.

Les postes vacants en DMSOI La Réunion font d'abord l'objet d'une préférence interne à la « zone de gouvernance ». Des postes déclarés vacants au niveau national ont donc été retirés car pourvus en interne.

### Intégrations

Les agents détachés dans le corps des contrôleurs des affaires maritimes peuvent demander leur intégration dans ce corps. Un avis favorable de la CAP est donné à la demande de David PINEAU - DDTM 44-CM Noirmoutier.

### Demande de changement de spécialité

9 demandes de changements de spécialité ont été renvoyées à un examen ultérieur qui s'opérera pour chaque agent dans le cadre de la fusion des corps.

A cet effet l'administration établira des critères d'analyse qui permettront de classer les agents dans une spécialité ou dans une autre. Ce classement sera examiné lors d'une prochaine CAP.

L'administration précise que les changements de spécialité accordés avant la fusion des corps ne pourront avoir qu'un caractère exceptionnel.

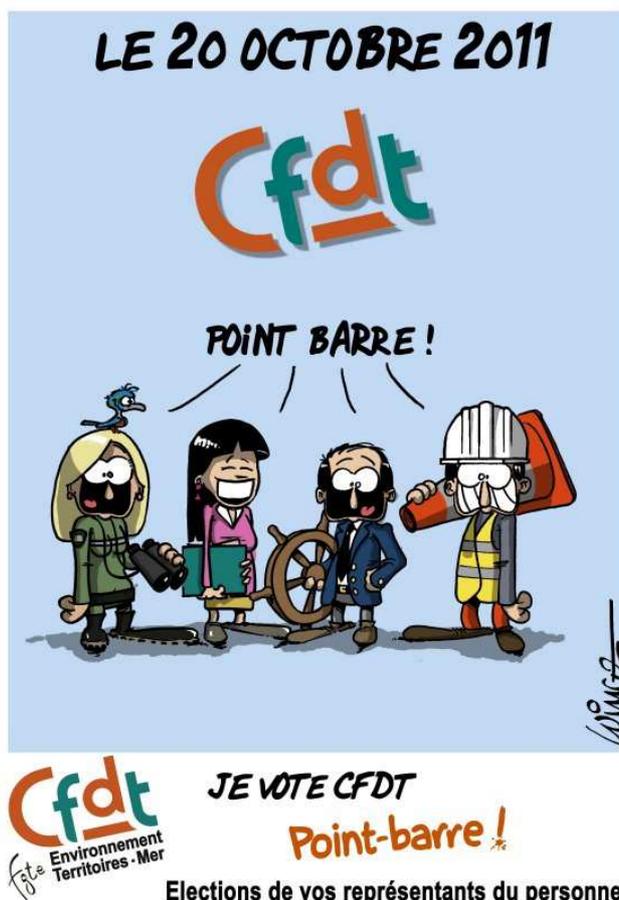
## Questions diverses

Les retards constatés dans les avancements d'échelon en raison de la désorganisation liée à la création des Pôles de Support Intégrés (PSI) n'auront pas d'impact pour les agents qui souhaitent passer le concours de CAM classe exceptionnelle.

Le CLP de Bordeaux sera fermé dans 2 ans. L'ENIM s'attache à mettre en place un accompagnement permettant de répondre au besoin de reclassement des 27 agents concernés sur le bassin d'emplois de Bordeaux.

**Rappel : Pour la défense des contrôleurs des affaires maritimes et de l'ENIM n'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT avant la pré-CAP pour que leur action soit plus efficace.**

**ATTENTION : ELECTIONS LE 20 OCTOBRE 2011**



**Prochaine CAP : 6 décembre 2011**

**Gilbert LE DREAU** (DDAM 56 PAM IRIS ) tél.: 06.23.07.10.52

[gilbert.le-dreau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:gilbert.le-dreau@developpement-durable.gouv.fr)

**Muriel CORRE** (SAM Le Guilvinec) tél.: 02.98.58.36.04

[muriel.corre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:muriel.corre@developpement-durable.gouv.fr)